**Commander une pizza en France en 2025 !**

**PAR VICTOR**

***Nous sommes en 2025, (3ème année du premier mandat présidentiel de Manuel Macronkon).***

***L'esprit néfaste de mai 68 est enfin révolu. La France a repris goût au travail. Grâce à la nouvelle loi de sécurité intérieure, le croisement des fichiers est enfin autorisé et permet, pour notre bien-être et notre sécurité, l'affichage des informations en temps réel.Rien à voir avec Big Brother, bien sûr !***

Illustration.

Voilà à quoi pourrait ressembler la commande d'une pizza en 2025.

*- Standardiste :* Speed-Pizza, bonjour.

*- Client :* Bonjour, je souhaite passer une commande s'il vous plaît.

*- Standardiste :* Oui, puis-je avoir votre NIN, Monsieur ?

*- Client :* Mon Numéro d'Identification National, oui, un instant, voila, c'est le 6102049998-45-54610.

*- Standardiste :* Je me présente je suis Habiba Ben Said, merci Monsieur Jacques Lavoie. Donc, nous allons actualiser votre fiche, votre adresse est bien le 174 avenue de Villiers à Carcassonne, et votre numéro de téléphone le 04 68 69 69 69. Votre numéro de téléphone professionnel à la Société Durandest le 04 72 25 55 41 et votre numéro de téléphone mobile le 06 06 05 05 01. C'est bien ça Monsieur Lavoie ?

*- Client* (timidement) : Oui !!

*- Standardiste :* Je vois que vous appelez d'un autre numéro qui correspond au domicile de Mlle Isabelle Denoix, qui est votre assistante technique. Sachant qu'il est 23h30 et que vous êtes en RTT, nous ne pourrons vous livrer au domicile de Mlle Denoix que si vous nous envoyez un XMS à partir de votre portable en précisant le code suivant AZ25/JkPp+88.

*- Client :* Bon, je le fais, mais d'où sortez-vous toutes ces Informations ?

*- Standardiste :* Nous sommes connectés au système croisé, MonsieurLavoie.

*- Client* (Soupir) : Ah bon !.... Je voudrais deux de vos pizzas spéciales mexicaines.

*- Standardiste :* Je ne pense pas que ce soit une bonne idée, Monsieur Lavoie.

*- Client :* Comment ça ???...

*- Standardiste :* Votre contrat d'assurance maladie vous interdit un choix aussi dangereux pour votre santé, car selon votre dossier médical, vous souffrez d'hypertension et d'un niveau de cholestérol supérieur aux valeurs contractuelles. D'autre part, Mlle Denoix ayant été médicalement traitée il y a 3 mois pour hémorroïdes, le piment est fortement déconseillé. Si la commande est maintenue, la société qui l'assure risque d'appliquer une surprime.

*- Client :* Aïe ! Qu'est-ce que vous me proposez alors ?...

*- Standardiste :* Vous pouvez essayer notre Pizza allégée au yaourt de soja. Je suis sûre que vous l'adorerez.

*- Client :* Qu'est-ce qui vous fait croire que je vais aimer cette pizza ?

*- Standardiste :* Vous avez consulté les « Recettes gourmandes au soja » à la bibliothèque de votre comité d'entreprise la semaine dernière, Monsieur Lavoie et Mlle Denoix a fait, avant hier, une recherche sur le Net, en utilisant le moteur recherche sur le Net, en utilisant le moteur [**http://www.gloubiboulga.com**](http://www.gloubiboulga.com/) mots clefs « soja » et « alimentation ». D'où ma suggestion.

*- Client :* Bon d'accord. Donnez m'en deux, format familial.

*- Standardiste :* Vu que vous êtes actuellement traité par Dipronex et que Mlle Denoix prend depuis 2 mois du Ziprovac à la dose de 3 comprimés par jour et que la pizza contient, selon la législation, 150mg de Phenylseptine par100g de pâte, il y a un risque mineur de nausées si vous consommez le modèle familial en moins de 7 minutes. La législation nous interdit donc de vous livrer. Par contre, j'ai le feu vert pour vous livrer immédiatement le modèle mini.

*- Client :* Bon, bon, ok, va pour le modèle mini. Je vous donne mon numéro de carte de crédit.

*- Standardiste :* Je suis désolée Monsieur, mais je crains que vous ne soyez obligé de payer en liquide. Votre solde de carte de crédit VISA dépasse la limite et vous avez laissé votre carte American Express sur votre lieu de travail. C'est ce qu'indique le « Credicard-Satellis-Tracer. »

*- Client :* J'irai chercher du liquide au distributeur avant que le livreur n'arrive.

*- Standardiste :* Ça ne marchera pas non plus Monsieur Lavoie, vous avez dépassé votre plafond de retrait hebdomadaire.

*- Client :* Mais ? Ce n'est pas vos oignons ! Contentez-vous de m'envoyer les pizzas ! J'aurai le liquide. Combien de temps ça va prendre ?

*- Standardiste :* Compte tenu des délais liés aux contrôles de qualité, elles seront chez vous dans environ 45 minutes. Si vous êtes pressé, vous pouvez gagner 10 minutes en venant les chercher, mais transporter des pizzas en scooter est pour le moins acrobatique.

*- Client :* Comment diable pouvez-vous savoir que j'ai un scooter ?

*- Standardiste :* Votre Peugeot 408 est en réparation au garage de l'Avenir, par contre votre scooter est en bon état puisqu'il a passé le contrôle technique hier et qu'il est actuellement stationné devant le domicile de Mlle Denoix. Par ailleurs, j'attire votre attention sur les risques liés à votre taux d'alcoolémie. Vous avez, en effet réglé quatre cocktails « afroblack » au Tropicalbar il y a 45 minutes. En tenant compte de la composition de ce cocktail et de vos caractéristiques morphologiques, ni vous ni Mlle Denoix n'êtes en état de conduire. Vous risquez donc un retrait de permis immédiat.

*- Client :* grrrr..@#%/$@& ?# !...!!

*- Standardiste :* Je vous conseille de rester poli Monsieur Lavoie. Je vous informe que notre standard est doté d'un système anti-insulte en ligne qui se déclenchera à la deuxième série d'insultes. Je vous informe en outre que le dépôt de plainte est immédiat et automatisé. Or, je vous rappelle que vous avez déjà été condamné en juillet 2022 pour outrage à agent.

*- Client :* (Sans voix)

*- Standardiste :* Autre chose Monsieur Lavoie ?

*- Client :* Non, rien. Ah si, n'oubliez pas le Caoca gratuit avec les pizzas, conformément à votre pub.

*- Standardiste :* Je suis désolée Monsieur Lavoie, mais notre démarche qualité nous interdit de proposer des sodas gratuits aux personnes en surpoids. Cependant, à titre de dédommagement, je peux vous consentir 15% de remise sur une adhésion flash au contrat « Jurishelp », le contrat de protection et d'assistance juridique de Speed assurance. Ce contrat couvre, en particulier, les frais annexes liés au divorce. Il pourrait donc vous être utile, vu que vous êtes marié à Mme Claire Lavoie née Girard depuis le 15/02/2018 et vu votre présence tardive chez Mlle Denoix, ainsi que l'achat il y a une heure à la pharmacie du Canal d'une boite de 15 préservatifs et d'un flacon de lubrifiant à usage intime. A titre promotionnel, je vais faire joindre aux pizzas un bon de 5 euros de réduction pour vos prochains achats de préservatifs valable chez Speed-Parapharma. Toutefois, veuillez éviter les pratiques susceptibles d'irriter les hémorroïdes de Mlle Denoix, pour lesquelles Speed-Parapharma se décharge de toute responsabilité.

 Bonsoir Monsieur et merci d'avoir fait appel à Speed-Pizza.

*Illustration X – Droits réservés*